

06.08.2009 - 14:15 Uh

Migros rappelle le Gorgonzola Dolce pour cause de listeria

Zürich (ots) -

Les laboratoires Migros SQTS (Swiss Quality Testing Services) ont détecté le 31 juillet 2009, lors d'un contrôle par sondage, la présence de listeria - une bactérie dangereuse pour la santé - dans le Gorgonzola Dolce. Pour des raisons de sécurité, Migros a décidé de retirer de la vente avec effet immédiat le Gorgonzola Dolce. Il s'agit des conditionnements suivants:

- Gorgonzola Dolce préemballé (n° d'article 2125.843.220)
- Gorgonzola Dolce à la coupe.

Le Gorgonzola Dolce est vendu dans tous les magasins Migros de Suisse.

La listeria peut porter atteinte à la santé des femmes enceintes ou des personnes souffrant de déficiences du système immunitaire. Toute personne ayant consommé du Gorgonzola Dolce et qui souffrirait de fièvre, de céphalées ou de nausées devrait consulter un médecin.

Migros enjoint dès lors tous ses clients qui auraient acheté du Gorgonzola Dolce après le 26 juillet 2009 (avec date limite de consommation au 05.09.2009) de rapporter le produit dans un magasin Migros où le prix d'achat leur sera remboursé. Ceux qui n'en auraient pas encore mangé doivent s'abstenir de le faire.

Les autres variétés de Gorgonzola de l'assortiment Migros peuvent continuer à être consommées sans risque.

Zurich, le 6 août 2006

Une photo du produit peut être téléchargée sous: www.migros.ch/medien

Fédération des coopératives Migros Corporate Communications Limmatstrasse 152 Case postale 1766 CH-8031 Zurich Centrale +41 (0)44 277 21 11 Fax +41 (0)44 277 23 33 media@migros.ch

Contact:

Urs Peter Naef, porte-parole FCM tél. 044 277 20 66 urs-peter.naef@mgb.ch